



Déclaration de la FNEC FP-FO au CSAD du 5 février 2026.

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de Gironde,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA D,

Avant de commencer notre déclaration liminaire, nous voudrions adresser toutes nos pensées à notre collègue varoise poignardée au collège de Sanary-sur-Mer. Nous tenons à lui apporter tout notre soutien et toutes nos forces afin qu'elle se rétablisse.

Notre ministre nous a écrit en ce début d'année et nous pouvons considérer sa lettre comme inspirante. En effet, nous serions, les « allumeurs de lumières de l'esprit humain », « témoins éternels du monde qui s'en va » et en même temps « les précepteurs du monde qui naît. » SIC ... Nouveaux hussards de la République, notre ministre nous prive pourtant de chevaux en supprimant 4000 postes de professeurs ! Son lyrisme n'a d'égal que son cynisme ! Mais soit, prenons-le au mot : une telle poésie déployée par notre ministre à notre sujet exige que nous la relayions dans nos instances et que nous changions de vocabulaire.

Ainsi, arrêtons de parler d'« équivalent temps plein », de « plus-value », de « bloc de moyens provisoires », de « mesure de carte scolaire », de « projet d'établissement »... car derrière ce vocabulaire déshumanisé et déshumanisant, il y a des collègues. Ces collègues qui se voient forcés de quitter leurs postes, leurs collègues, leurs élèves et qui sont acculés à circuler constamment entre deux, voire trois établissements avec des emplois du temps fixés par des « nécessités de services ».

Derrière les suppressions de postes – soit 125 dans l'académie, quand même! – il y a des classes surchargées avec des élèves en situation de handicap à inclure sans moyen, des professeurs frustrés, en difficultés qui perdent le sens de leur métier, qui seront plus souvent en arrêt maladie ou à temps partiel : +41% de CMO et +250% de temps partiel thérapeutiques en 6 ans. Excusez du peu : ce constat s'accompagne de la multiplication des tâches imposées. Derrière ces termes managériaux de « projet d'établissement », et autre « évaluation », il y a des missions importantes que les professeurs doivent désormais assurer en plus de leur mission d'instruction comme la prévention de santé psychique, l'orientation des élèves, l'enseignement des valeurs de la République, de la laïcité avec toujours moins de PsyEN, d'infirmières, de CPE, d'AED et toujours au détriment des collègues et des élèves !

Alors, Monsieur le DASEN, nous souhaiterions que l'autorité qu'elle soit ministérielle ou académique cesse de se cacher derrière cette novlangue pour atténuer les politiques d'austérité qui sont menées alors même que l'argent existe pour améliorer le sort des collègues. Appelons un chat un chat : un ETP représente un être humain et quand les ETP manquent, les humains souffrent ! Votre métier est

de répartir la pénurie, le nôtre est d'atténuer les souffrances semées par ces moyens insuffisants. A chacun ses missions. Alors pour le lyrisme, merci. Merci à l'autorité de nous rappeler l'essentiel : nous sommes l'Espoir ! Mais nous n'aurons rien, voire toujours moins !

A la FNEC FP-FO nous croyons qu'il est possible de changer de politique car de l'argent il y en a : plus de 200 milliards d'euros pour les entreprises, une augmentation de 7 milliards du budget de la défense. Alors, réattribuons cet argent à la Fonction Publique et à notre ministère afin d'améliorer les salaires, les pensions, les conditions de travail de tous ! Afin de défendre notre Service Public.

Concernant l'ordre du jour de ce CSA :

Nous constatons bien la baisse prévue de 28 emplois dans les DGH présentées :

67 collègues sur 114 voient leur DHG baisser

20 sur 35 lycées généraux et technologiques voient leur DHG baisser

22 lycées sur 34 lycées professionnels et sections d'enseignements professionnels voient leur DHG baisser

Alors, oui, vous allez nous rétorquer que nous n'avons pas les moyens à la hauteur de la baisse démographique et oui, vous allez nous dire aussi que le nombre d'élèves par classe ne diminuera pas. Alors, nous allons vous répondre que lorsque nous étions en hausse démographique, les postes n'avaient pas été créés à la hauteur des besoins : nous avons ainsi déjà un déficit. Nous allons vous redire que 28 élèves c'est déjà trop dans les collèges non REP ; 24 élèves c'est trop dans les collèges REP, et 33 c'est trop dans les lycées ... car les élèves ont changé, la société a évolué et surtout, les contre-réformes nous noient sous des dispositifs imposés qui sont complètement éloignés de nos missions d'enseignement.

Il ne faut pas ignorer que, derrière cette baisse de moyens, il y aura des suppressions de postes, des collègues qui devront exercer sur deux établissements et cela va, très certainement, encore, engendrer des situations humaines très difficiles.

Les conditions de travail des enseignants mais aussi celles des CPE, des AED, des AESH, des PsyEN, des assistantes sociales, des infirmières scolaires, des médecins scolaires et des chefs d'établissement se sont dégradées. Aujourd'hui c'est un fait : il suffit d'observer l'augmentation des fiches SST et l'augmentation des arrêts de travail.

Et malheureusement la dernière agression que notre collègue varoise a subie nous rappelle violemment que l'École manque de tout.

Alors oui nous affirmons que cette baisse démographique aurait finalement pu être une opportunité pour améliorer considérablement les conditions de travail et d'instruction. Hélas nous constatons que le gouvernement a fait un autre choix, une fois encore un choix maltraitant pour ses personnels.

La FNE FP-FO revendique :

- L'augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice immédiatement et l'ouverture de négociation pour revoir les grilles indiciaires
- Un statut pour les AESH et les AED
- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'abrogation de l'accord PSC et sa renégociation
- Le maintien des postes existants et la création de tous les postes nécessaires pour la rentrée 2026.

Merci pour votre écoute.

Delphine PAILLE,
Christophe GRIMAUX,
Camille TASTETS,
Cindy GARCIA,
Frédéric FERNANDEZ,
Coralie MERCIER,
Julie RAIOLA,
pour la FNEC FP-FO.